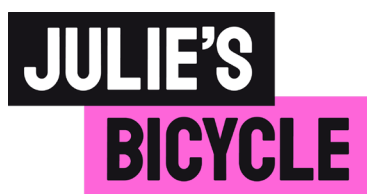


POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET PLANS D'ACTION : UN APERÇU



Supported using public funding by
**ARTS COUNCIL
ENGLAND**

La traduction française a été réalisée par Orchestras Canada/Orchestres Canada, grâce au soutien généreux du Conseil des Arts du Canada et du gouvernement du Canada.

La ressource originale a été développée par Julie's Bicycle, pour le programme environnemental mis en œuvre avec le soutien de Arts Council England.



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte : climat, environnement et justice	3
Ce qu'il faut savoir	4
Survol du processus d'élaboration de politique	6
Guides pratiques	9
Guide d'élaboration d'une politique environnementale	10
Guide d'élaboration d'un plan d'action environnemental	13
Intégration du changement	17
Exemples de politiques et de plans d'action	19
Ressources utiles	19

MISE EN CONTEXTE : CLIMAT, ENVIRONNEMENT ET JUSTICE

La crise climatique et écologique actuelle est l'enjeu majeur de notre époque. Nous avons déjà observé ses effets dévastateurs dans le monde entier. Notre dépendance politique et économique à l'exploitation et à l'extraction des ressources naturelles et humaines dans le but d'augmenter le capital a entraîné la destruction des écosystèmes et l'exploitation de personnes et de ressources. La crise climatique et écologique est étroitement liée aux injustices sociales : les structures et les systèmes sociaux et politiques qui ont donné lieu à cette crise sont les mêmes qui créent et maintiennent les iniquités, la marginalisation et l'inégalité des chances, à toutes les échelles, du niveau local au niveau mondial¹.

Les régions du monde qui ont surconsommé les ressources et l'énergie, comme le Royaume-Uni, certaines parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord, doivent s'attaquer aux injustices. Pour y parvenir, nous pouvons : nous désinvestir des combustibles fossiles, adopter des systèmes, des solutions et des pratiques qui accordent de la valeur tant aux personnes qu'à la nature et élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques maintenant et à l'avenir. Pour transformer notre société et notre culture, nous devons contextualiser les problèmes et les solutions à l'échelle locale, miser sur différents points de vue et expériences et explorer ensemble les possibilités de changement. Les organisations du domaine culturel sont des points de contact pour la société et sont souvent au cœur de leurs communautés. Elles offrent des espaces de rencontre, de collaboration,

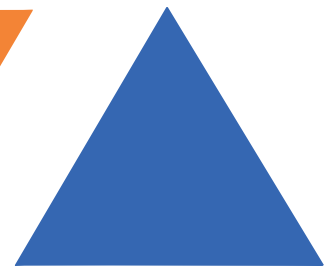
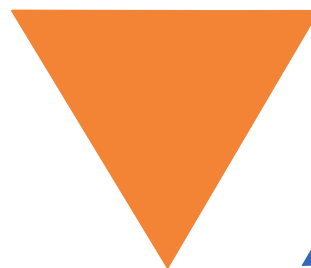
de refuge, d'éducation et d'entraide parmi d'autres éléments. Ces organisations peuvent également souligner leur engagement envers la justice climatique et la protection de l'environnement. Chaque quartier ou région locale sera touché différemment par les changements climatiques et chaque organisation aura un rôle distinct à jouer et diverses occasions d'agir, d'influencer et de façonner notre environnement avec et pour la communauté.

- Votre politique environnementale est une déclaration des valeurs et des principes

visant un changement environnemental positif et de votre engagement à cet égard.

- Votre plan d'action décrit comment vous mettrez en pratique vos valeurs, ces principes et votre engagement.

ÉLABORATION DE POLITIQUES



PLAN D'ACTION

La politique commence par une vision globale et se resserre pour prioriser les buts. On élabore ensuite le plan d'action à partir de cibles concrètes et détaillées afin de contribuer aux engagements globaux.

¹ Pour de plus amples renseignements, consultez le recueil **Creative Climate Justice Hub**.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA JUSTICE CLIMATIQUE EN BREF

- Nous traversons une crise climatique et écologique.
- Les inégalités aggravent la crise climatique et écologique.
- Nous n'avons pas tous le même degré de responsabilité pour cette crise et nous ne sommes pas tous touchés de la même manière.
- Nous devons aller au-delà de nos intérêts individuels et organisationnels afin de créer des liens, collaborer et apporter des changements.
- Nous avons tous un rôle à jouer et nous ne pouvons pas agir seuls.

L'ÉLABORATION DE POLITIQUES EN BREF

- Les politiques concernent les gens, pour les gens.
- Elles détaillent les principes auxquels votre organisation adhère et à quoi elle s'engage.
- Elles doivent être ambitieuses tout en étant réalistes.
- Votre politique devrait s'harmoniser aux objectifs locaux, nationaux et mondiaux.
- Elle devrait être proactive et tenir compte à la fois des enjeux locaux et de l'impact des changements climatiques pour répondre aux impératifs actuels et futurs.
- Elle devrait être élaborée en collaboration avec différentes parties de votre organisation (personnes, services, échelons) et conçue dans une optique « verte ».
- Elle devrait inclure toute personne touchée par ce que fait votre organisation et la manière dont elle le fait.
- L'élaboration d'une politique est un processus. Il faut établir les priorités, progresser et réfléchir. Il ne s'agit pas d'un exercice ponctuel ou symbolique.

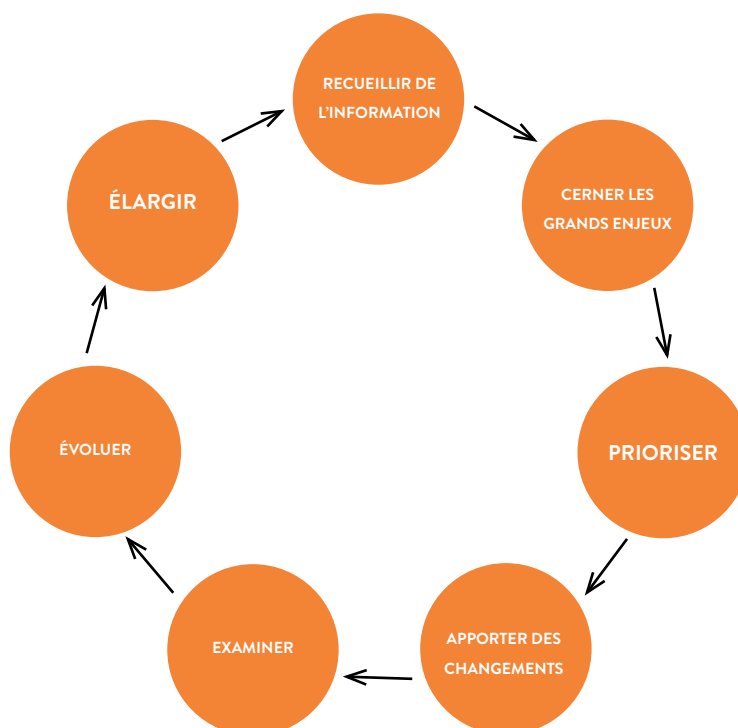
LES PLANS D'ACTION EN BREF

- Les plans d'action constituent la feuille de route pour réaliser des changements concrets.
- Ils assurent la responsabilité et la transparence dans les mesures entreprises pour respecter votre engagement environnemental.
- Ils détaillent des objectifs précis, des cibles ainsi que des mesures quantifiables et assorties d'échéances qui expliquent comment vous respecterez vos engagements.
- Les plans d'action indiquent les responsabilités et les ressources nécessaires pour effectuer chaque mesure.
- Les mesures doivent être proportionnées à l'ampleur de vos activités, tout en demeurant ambitieuses.
- Les plans d'action doivent être régulièrement révisés et mis à jour avec les principales parties prenantes.
- Les mesures et les progrès doivent être communiqués au personnel, aux fournisseurs et aux parties prenantes.

Et enfin...

Pour les organisations, la politique environnementale et les plans d'action auront les plus grandes retombées s'ils reposent sur un processus clair de responsabilisation, de suivi, d'évaluation et de communication. Ce processus devrait être adapté à la taille, à l'envergure et à la spécificité de votre organisation.

Il n'y pas une seule approche à privilégier en matière de politique et de plan d'action environnementaux. Les politiques et plans d'action les plus réussis et efficaces sont ceux qui sont adaptés à la spécificité des activités et des impacts de l'organisation, soutenus de manière sincère par la direction (et l'administration) et fondés sur les échanges et les connaissances du personnel ainsi que de la communauté élargie.



L'élaboration d'une politique environnementale et de plans d'action constitue un processus continu et itératif. Il importe de faire des suivis et d'apporter des ajustements au besoin.

SURVOL DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE POLITIQUE

L'élaboration d'une politique exige une réflexion approfondie sur vos valeurs et sur les changements que vous souhaitez apporter. Tenir des ateliers et solliciter la rétroaction d'un grand groupe de parties prenantes permet de déterminer ce que vous valorisez, ce que vous voulez changer et comment vous allez y parvenir concrètement. Il s'agit d'un processus : les objectifs s'étendent dans le temps à mesure que les mesures adoptées entraînent des changements.

Il est recommandé, lors de l'élaboration de votre politique, de réfléchir et de faire le lien avec les objectifs locaux, nationaux et mondiaux liés à votre vision (ou à celle de votre organisation). Posez-vous certaines questions au cours du processus et n'oubliez pas que vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses.

Bonnes questions à vous poser

- Comment votre travail s'aligne-t-il sur les objectifs locaux, nationaux et mondiaux?
- Pouvez-vous rendre ces liens plus clairs et tangibles?
- Pouvez-vous contribuer à ces objectifs, et si oui, comment ou de quelle manière?
- Vos travaux s'harmonisent-ils à ceux d'organisations ou de mouvements sociaux poursuivant des objectifs similaires dans votre communauté, territoire ou région?
- Pouvez-vous vous établir des liens ou même collaborer dans le cadre d'objectifs communs? Ces alliances et réseaux peuvent être hyperlocaux, à l'échelle de la ville, régionaux, nationaux ou même faire partie d'un mouvement mondial.

”

Grâce à votre compréhension de ce que représente votre organisation et de vos alliances, vous serez en mesure de trouver les domaines où vous souhaitez changer les choses...

”

CE QUE VOUS CONTRÔLEZ :

Qui fournit votre énergie?

Quelle quantité de déchets produisez-vous?

À quelle fréquence voyagez-vous?

Quels matériaux utilisez-vous?

.....

CE QUE VOUS INFLUENCEZ :

Avec qui travaillez-vous, dans quel milieu et que pouvez-vous faire ensemble pour encourager davantage de pratiques respectueuses de l'environnement?

Qui sont vos fournisseurs et dans quelle mesure leurs pratiques et ressources sont-elles durables? Vos publics se déplacent-ils pour venir vous voir, et si oui, comment?

Avec quelles banques avez-vous un compte et qui gère votre régime de retraite? Comment investissent-ils cet argent en votre nom?

Ces institutions financières financent-elles des entreprises de combustibles fossiles?

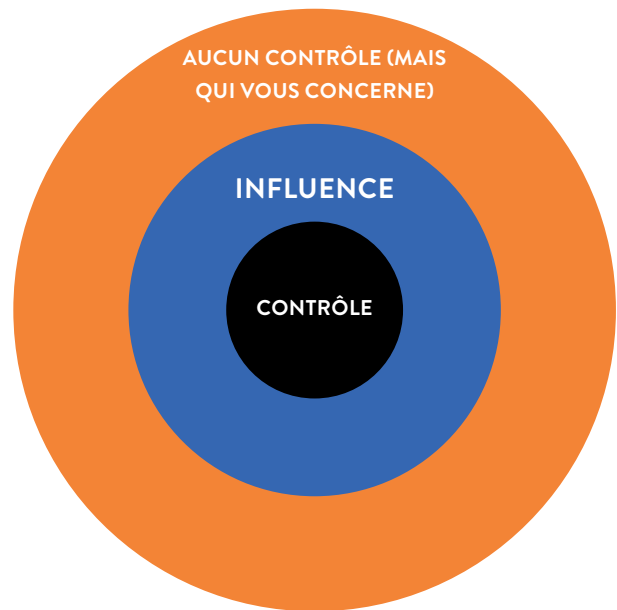
.....

CE QUI VOUS CONCERNE :

Comment pouvez-vous étendre votre portée pour inclure des personnes qui n'ont peut-être pas l'accès ou les occasions pour participer?

Qui se trouve dans votre quartier et comment pourriez-vous créer un meilleur accès pour un public plus large, ou soutenir des organisations locales travaillant à aborder les enjeux locaux liés à la marginalisation ou l'inégalité?

Accordez la priorité à ce que vous pouvez contrôler ou influencer



Sphères de contrôle, d'influence et d'implication

Grâce à ces informations, vous pourrez commencer à déterminer quels aspects entraîneront les plus importants changements, c'est-à-dire avec lesquels commencer, lesquels se porteraient bien à une collaboration et lesquels sont prioritaires. Concentrez-vous sur la vision et les étapes qui peuvent vous rapprocher de cet objectif.

Suite ➔

Les aspects à prendre en considération dans la planification d'une politique environnementale dépendent de la taille et de l'envergure de l'organisation. Consultez le tableau ci-dessous afin de mieux comprendre comment chaque élément s'applique selon la taille de l'organisation.

CONSIDÉRATIONS	INDIVIDU	PETITE ORGANISATION	MOYENNE ET GRANDE ORGANISATION
Valeurs et engagement	Établissez les principes auxquels vous adhérez et déterminez comment vous voulez travailler et avec qui.	Suscitez la participation de tout le monde afin d'arriver à une entente commune. Ayez des conversations avec vos principaux partenaires ou au sein de vos réseaux.	Impliquez différents services et échelons au sein de votre organisation. Convenez de valeurs communes et d'objectifs réalistes et consacrez du temps pour le travail qui y est associé. Intégrez ces objectifs aux responsabilités des personnes qui en sont chargées au lieu de les considérer comme étant des tâches supplémentaires. Créez des occasions pour que chacune et chacun puisse s'exprimer au moyen de sondages ou d'ateliers. Faites preuve de responsabilité en ce qui a trait aux personnes ou aux groupes ayant moins de pouvoir, par exemple, dans la communauté où vous êtes physiquement présent ou envers les travailleuses et travailleurs autonomes et petites organisations avec lesquels vous travaillez.
Que pouvez-vous influencer?	Plus d'influence sur la communication et la mobilisation. Veillez à ce que les principes soient abordés lors des réunions de lancement avec des partenaires potentiels.	Relations avec les publics, les visiteurs et les partenaires, y compris les artistes.	Influence sur les bâtiments, les régimes de retraite, les fournisseurs, les budgets. Pouvoir institutionnel d'influencer et d'être entendu, y compris auprès des autorités locales et des politiciennes et politiciens.
Avec qui pouvez-vous vous établir des liens afin d'harmoniser des travaux, de collaborer et d'apporter des changements plus importants?	Choisissez vous-même ces entités. Établissez les principes auxquels vous adhérez et déterminez comment vous voulez travailler et avec qui.	Organisations partenaires, réseaux locaux, bailleurs de fonds, fournisseurs, publics, visiteurs, travailleuses et travailleurs indépendants.	Fournisseurs. Publics. Organisations locales. Autorités locales. Toute personne qui dépend de vous pour leur emploi.
À quoi vous engagez-vous à changer?	Vos déplacements. Vos achats. Les organisations partenaires avec lesquelles vous choisissez de travailler.	Votre approvisionnement en matière d'énergie. Vos processus de conception ou de production. Les organisations partenaires avec lesquelles vous choisissez de travailler.	Votre approvisionnement en matière d'énergie. Votre politique sur les déplacements. Votre politique d'approvisionnement. Vos attentes et exigences relatives aux organisations partenaires et les entrepreneurs.

Ces lignes directrices ont été élaborées pour les individus ainsi que pour les organisations de toutes formes et tailles, peu importe où elles en sont dans leur parcours environnemental.

GUIDES PRATIQUES

GUIDE D'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Une politique environnementale constitue une déclaration large de votre engagement à l'égard de l'environnement, de vos objectifs ainsi que des valeurs et principes qui sous-tendent la prise de décision et les mesures connexes. Elle devrait s'aligner sur votre mission et votre stratégie globale et comprendre des buts et objectifs environnementaux ainsi que des cibles clés, tout en tenant compte de leur effet sur la société. La politique devrait définir ce que vous qualifiez de bonnes pratiques environnementales relativement à la taille, l'envergure et la spécificité de vos activités et de vos impacts. Elle devrait tenir compte des retombées actuelles et futures à mesure que le climat change. Cette politique devrait également encadrer votre plan d'action environnemental. Si vous êtes une travailleuse autonome ou un travailleur autonome ou une très petite organisation, elle peut aussi prendre la forme d'une déclaration écrite ou d'une déclaration d'intention que vous transmettez à tous vos partenaires.



Les données sont importantes. Vous devez recueillir des informations et des preuves pour orienter votre planification. Votre politique concerne les personnes autant que la mission et les valeurs de votre organisation. Il est donc essentiel de penser de manière holistique et de placer les personnes et le lieu au centre de votre prise de décisions.

ÉTAPES DU PROCESSUS

1. 1. Décidez ce qui compte pour vous et définissez votre vision

Le changement est difficile. Lorsque les choses deviennent compliquées, souvenez-vous de votre « pourquoi ». Souvenez-vous de la raison pour laquelle cette politique compte pour vous et votre organisation.

RÉFLEXION : Définissez la mission de votre organisation, vos objectifs et votre lien au lieu. Par exemple : Qui êtes-vous? Que faites-vous et où? Comment la responsabilité environnementale et l'action climatique s'inscrivent-elles dans ce cadre? Quelles retombées souhaitez-vous générer? Que souhaite accomplir votre organisation? Où êtes-vous situé et comment contribuez-vous à votre communauté? Y a-t-il des enjeux particuliers dans votre communauté, comme la pollution de l'air, la pauvreté, le manque d'espaces verts ou des inondations? Comment créez-vous des liens, facilitez-vous et améliorez-vous l'accès et créez-vous des occasions pour la mobilisation, l'apprentissage et l'inspiration? Pour qui?

ACTION : Officialisez vos valeurs, identifiez vos principaux intervenants, décidez ensemble comment vous collaborerez et établissez les objectifs que vous voulez atteindre. Communiquez, impliquez et formez votre personnel sur les enjeux environnementaux, y compris en matière de justice environnementale et climatique.

Suite →

2 Déterminez ce qui est sous votre influence que vous pouvez aborder maintenant

RÉFLEXION : Délimitez la pratique de votre organisation et déterminez les aspects à considérer. Par exemple, examinez : qui utilise votre lieu, qui participe, produit ou organise vos événements ou expositions; quels programmes ou travaux vous produisez, organisez ou créez; quels types de biens, services et matériaux vous utilisez; quels sont les principaux modes de transport liés à vos activités, etc.

ACTION : Comment souhaitez-vous que ces éléments évoluent? Vous n'avez pas à attendre pour agir. Y a-t-il quelque chose que vous pouvez changer rapidement et relativement facilement pour influencer les comportements de manière qui s'harmonise à votre mission et à vos valeurs?

Par exemple, pourriez-vous élaborer des programmes, des contenus ou des travaux créatifs ayant un thème environnemental? Pourriez-vous inciter vos publics à utiliser les transports en commun et les aider en fournissant des informations ou des incitatifs? Pourriez-vous réutiliser, donner ou échanger des matériaux avec d'autres entités? Êtes-vous en mesure d'établir des liens avec des collaborateurs potentiels?

.....

3 Commencez à recueillir de l'information pertinente sur les activités de votre organisation

RÉFLEXION : Quels domaines d'impact sont pertinents pour vous (ou votre organisation) et sont susceptibles d'avoir des retombées environnementales importantes? Par exemple, la consommation d'énergie est souvent un domaine d'impact important pour les salles de spectacle, les musées et les musées d'art. Les déplacements du public représentent aussi souvent la principale source d'émissions pour les événements extérieurs et les festivals. Tenez également compte de l'impact social et de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, des sous-traitants ou fournisseurs s'attaquant aux inégalités sociales en payant un salaire décent à leurs employés. Réfléchissez à l'approvisionnement : quelles sont vos plus grandes dépenses et d'où proviennent ces produits ou services? Vos fournisseurs ont-ils des politiques ou une certification en matière de durabilité?

ACTION : Quelles données environnementales avez-vous déjà et quelles mesures ont été mises en œuvre?

Commencez à recueillir des renseignements sur les activités et les impacts que vous avez cernés.

- Les factures d'énergie, d'eau et de déchets fournissent beaucoup d'information. Demandez à votre fournisseur de gestion des déchets des résultats hebdomadaires ou mensuels, ou encore, demandez à votre entreprise de nettoyage d'estimer le volume et le type de déchets que vous produisez.
- Des renseignements sur les déplacements professionnels peuvent être recueillis à l'aide des demandes de remboursement des dépenses, des agendas ou des relevés d'agence de voyages. Les déplacements du public peuvent être estimés ou basés sur des données réelles provenant de sondages auprès des spectateurs.
- Si vous louez ou occupez un bâtiment ou un local, demandez des informations au propriétaire ou à la société de gestion de l'immeuble. Vous pouvez calculer votre consommation d'énergie et d'eau et votre production globale de déchets si vous connaissez les dimensions du bâtiment et le pourcentage d'espace (p. ex. mètres carrés) que vous utilisez.
- Discutez avec vos fournisseurs et déterminez s'ils évaluent l'impact environnemental de leurs produits et services. Existe-t-il des options à moindre impact disponibles?

Suite →

4

Améliorez votre compréhension en utilisant les informations recueillies et les perspectives du personnel et des parties prenantes

RÉFLEXION : Élargissez votre vision des possibilités et des priorités. Échangez avec votre personnel, vos fournisseurs et vos publics pour comprendre ce qu'ils considèrent comme étant le plus important, ce qu'ils pourraient ou voudraient faire pour encourager le changement et cernez les obstacles. Réfléchissez également à ce qui aurait un effet positif dans votre région et au-delà de manière qui s'harmonise à votre vision et à votre mission. Utilisez toutes ces informations pour établir vos priorités en matière de mesures à adopter et déterminer où vous pouvez changer les choses, à la fois en ce qui concerne votre impact matériel et les enjeux sociaux et environnementaux plus larges sur lesquels vous exercez une influence.

ACTION : Utilisez des outils pour mieux comprendre votre impact environnemental, comme le calculateur de carbone de Julie's Bicycle, CG Tools. Élaborez des stratégies pour recueillir les perspectives du personnel, des publics et des fournisseurs (sondages, groupes de discussion, conversations informelles, informations à la billetterie, boîtes de commentaires destinées aux visiteurs, etc.).

.....

5

Engagez-vous à changer, à faire évoluer votre politique et à la diffuser

RÉFLEXION : Engagez-vous à apporter des changements tangibles et mesurables et officialisez-les.

- Changements relatifs aux bâtiments, aux opérations et aux matériaux : réduire la consommation énergétique des bâtiments ainsi que les émissions; recourir à des sources d'énergie à faible carbone ou carboneutres; réduire les déplacements et les émissions qui y en découlent; rendre vos productions, expositions ou événements plus écologiques; intégrez une optique d'économie circulaire à votre conception; privilégiez des solutions respectueuses de l'environnement; adaptez votre programmation, vos opérations et vos politiques en fonction du climat changeant.
- Formation et engagement : créez des occasions d'apprentissage ou envisagez la participation à une formation sur la littératie climatique et les enjeux environnementaux pour vous et votre personnel; élaborez des programmes, des contenus et des travaux créatifs à thème environnemental et explorez la justice climatique.
- Fournitures et partenariats : rendez votre approvisionnement en fournitures et services plus écologique; offrez davantage de choix alimentaires à base de plantes; optez pour des banques et des régimes de retraite éthiques et durables; nouez plus de partenariats avec des organisations de votre communauté axés sur les enjeux climatiques; renforcez vos liens avec les conseillères et conseillers et politiciennes et politiciens locaux participant à la planification environnementale et climatique.

ACTION : Élaborez un plan d'action axé sur vos priorités (voir le guide d'élaboration d'un plan d'action environnemental).

Dans chaque version de votre politique, faites référence à votre plan d'action environnemental, notamment le processus d'élaboration, de suivi, de révision et de mise à jour. Précisez qui en est responsable et à quelle fréquence. La politique doit être signée par la direction et datée.

Un plan d'action environnemental est un document plus détaillé et précis qui donne suite à la politique environnementale. Le plan d'action établit ce que votre organisation fera pour atteindre ses objectifs environnementaux et la façon dont elle atteindra ses objectifs et ses cibles.

Le plan d'action devrait comprendre des mesures et des responsabilités précises, des échéanciers et, lorsque c'est pertinent, un budget pour apporter des améliorations, réduire l'impact environnemental et intégrer une culture de pratiques écologiques. Comme pour votre politique environnementale, élaborer votre plan d'action en fonction de la spécificité des activités de votre organisation, de son impact environnemental et de son niveau de progression envers la durabilité environnementale.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PLAN D'ACTION



Établir **les principaux objectifs et les cibles clés** (p. ex. réduire les émissions liées à la consommation d'énergie de 50 % d'ici 2030, faire l'essai de la tenue d'une exposition ou d'un événement durable l'an prochain, éliminer les plastiques problématiques d'ici deux ans, choisir du bois provenant de sources durables à 100 % d'ici trois ans).



Les objectifs n'ont pas besoin d'être **chiffrables**. Ils peuvent porter sur le niveau de mobilisation, le renforcement des relations, la mise sur pied d'un environnement de travail qui **soutient et incarne** ces changements, etc.



Veiller à ce les objectifs et les échéanciers soient clairs. Soyez **ambitieux, mais réalistes**. Dans la mesure du possible, fixez des objectifs SMARTIE : stratégiques, mesurables, ambitieux, réalistes, temporels, inclusifs et équitables, soutenus par des mesures, des responsabilités et des échéanciers précis.



Définir **des mesures visant l'amélioration** liée aux objectifs et aux cibles, p. ex. mise en place d'un système de surveillance de la consommation d'énergie, installation d'éclairage écoénergétique, lancement de campagnes de sensibilisation et formation du personnel.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PLAN D'ACTION



Déterminez quels **domaines d'impact environnemental** seront exclus du plan d'action. Il peut s'agir de domaines où vous n'avez pas encore suffisamment de compétence ou d'influence. **La transparence est importante!**



Décidez avec vos collègues des responsabilités, des échéanciers et des dates limites relatives à la mise en œuvre des mesures et à l'atteinte des objectifs ainsi qu'aux indicateurs de rendement pertinents pour suivre les progrès.



Définissez comment vous comptez suivre les progrès dans la réalisation de vos objectifs et de vos cibles. Précisez qui en sera responsable et à quel moment afin d'assurer un processus continu de révision et d'amélioration.

Le plan d'action devrait évoluer au fur et à mesure que vous passez à l'action, que vous apprenez et que vous élargissez vos objectifs. Il s'agit d'un processus visant à susciter la participation des personnes impliquées et utiliser des mécanismes afin d'évaluer votre plan et de le mettre à jour.

CONSEILS POUR ÉLABORER VOTRE PLAN D'ACTION

- Commencez par les impacts environnementaux sur lesquels vous avez le plus de contrôle et d'influence, puis passez progressivement aux autres impacts sur lesquels vous avez moins de contrôle, mais exercez quand même une certaine influence, notamment ceux liés à vos activités principales.
- Les impacts environnementaux que vous abordez évolueront également selon les changements climatiques. Certains d'entre eux peuvent ne pas être apparents à l'heure actuelle. Songez à la fois aux problèmes et risques environnementaux qui vous touchent maintenant, ainsi que vos publics et fournisseurs, et ceux susceptibles de s'aggraver à l'avenir (p. ex. le réchauffement planétaire ayant un effet sur la consommation d'énergie nécessaire pour l'entretien des collections, les inondations affectant les bâtiments et les infrastructures, les sécheresses menaçant la disponibilité de l'eau).
- Impliquez les personnes responsables de la mise en œuvre des mesures et de l'atteinte des objectifs et des cibles autant que possible dans l'établissement et le suivi de votre plan d'action, en tenant compte de leurs besoins en matière de formation ou de soutien.
- Réalisez une évaluation des risques afin d'identifier les menaces à l'atteinte de vos objectifs et de vos cibles. Vous pourrez ainsi anticiper l'impact des risques, assurer la surveillance et planifier des mesures d'atténuation convenables.
- Mettez en place une façon de diffuser les mesures et de suivre les progrès régulièrement. Dans une grande organisation, cette responsabilité peut incomber à une « équipe verte », avec un suivi et des retours réguliers auprès de l'ensemble de l'organisation.
- Établissez un suivi régulier (au moins annuel) de la direction concernant la réalisation des objectifs et cibles.

TERMES FRÉQUEMMENT UTILISÉS

TERMES	DÉFINITION	DE QUOI IL S'AGIT
But	Intention et orientation générale, résultat attendu à long terme.	Un plan orienté vers les objectifs afin de concrétiser ce que vous ou votre organisation envisagez à long terme. Le but est lié au résultat final et vous permet, ou à votre organisation, d'assumer son rôle.
Objectif	Objet stratégique, qui définit un résultat mesurable précis à court ou à moyen terme.	SMARTIE (consultez les points clés).
Cible	Jalons précis et fixés dans le temps pour l'atteinte de l'objectif.	SMARTIE(consultez les points clés).
Mesures	Activités planifiées pertinentes pour atteindre les cibles et les objectifs.	Une série de petites étapes visant l'objectif global.
Responsabilité	Obligation envers les mesures afin d'atteindre les cibles.	Les personnes responsables disposent des ressources (temps, formation, budget) nécessaires pour obtenir des résultats et contribuent au processus décisionnel.
Indicateur de rendement	Données pertinentes recueillies pour suivre les progrès et les tendances pouvant servir à repérer des problèmes ou des occasions.	Ces indicateurs peuvent être chiffrables (tonnes, pourcentages, CO2) ou descriptifs (perceptions, mobilisation, etc.)
Évaluation des risques	Processus d'identification, d'analyse et d'évaluation des menaces à la mise en œuvre des mesures et à l'atteinte des cibles et des objectifs.	Discuter de ce qui pourrait mal fonctionner et mettre en œuvre des mesures pour réduire ou prévenir ces risques. Il importe d'assurer le suivi et de mettre à jour les indicateurs selon l'évolution de la situation.

MODÈLE DE PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL

Gestion des bâtiments et des installations

OBJECTIF	CIBLE(S)	MESURES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABILITÉ	INDICATEUR DE RENDEMENT	BUDGET
Réduire la consommation d'énergie de manière qui reflète l'engagement envers la carboneutralité d'ici 2030	Réduire la consommation d'énergie de manière qui reflète l'engagement envers la carboneutralité d'ici 2030	Réaliser un audit complet de la consommation d'énergie	Sept. – Déc. 2022	Gestionnaire des installations	s.o.	
		Examiner la consommation d'énergie la nuit	Janv. – Mars 2023			
		Remplacer toutes les ampoules par des ampoules à faible consommation				
		Évaluer l'âge du bâtiment et élaborer un plan stratégique et d'investissement pour les divers remplacements nécessaires				
Réduire le volume total de déchets (ceux envoyés aux sites d'enfouissement et matières recyclables) et augmenter le pourcentage de déchets qui seront recyclés	Réduire de 15 % le montant de papier utilisé entre 2022-2023 et 2023-2024	Réduire le gaspillage de papier en paramétrant l'impression recto verso par défaut	Sept. 2022	Gestionnaire de la salle	Nombre de kilogrammes de papier consommé par an	
	Augmenter le pourcentage de déchets recyclés de 40 % à 50 % entre 2022-2023 et 2023-2024	Installer des bacs de recyclage	Sept. – Oct. 2022		Volume total de déchets en tonnes par an	
	Former l'ensemble du personnel sur les systèmes et pratiques exemplaires de gestion des déchets	Communiquer avec le personnel et fournir formation sur les systèmes et les pratiques exemplaires	Sept. – Oct. 2022 et initiations régulières pour les nouveaux membres du personnel aux systèmes et pratiques exemplaires		Mobilisation du personnel	
					Nouveaux engagements environnementaux de la part du personnel	

INTÉGRATION DU CHANGEMENT

Veillez à ce que votre politique environnementale et vos plans d'action soient intégrés à l'ensemble de votre organisation, permettant à chaque personne ou service de passer à l'action, que ce soit en ajoutant des responsabilités environnementales dans les descriptions de poste, en indiquant des exigences environnementales dans les appels d'offres et l'approvisionnement ou en adaptant les budgets pour permettre des choix centrés sur le climat.

Vous apprendrez ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et pourrez ainsi réfléchir et réagir au fur et à mesure que vous progressez.

Considérations pour la planification de la politique environnementale

ÉCHELLE	INDIVIDU	PETITE ORGANISATION	MOYENNE OU GRANDE ORGANISATION
Points clés			
Qui est participe <i>à l'élaboration de la politique environnementale et du plan d'action?</i>	Établissez les principes auxquels vous adhérez et déterminez la manière dont vous voulez travailler et avec qui. Demandez à vos bailleurs de fonds de soutenir votre vision et au public de vous donner une rétroaction.	Cherchez à obtenir des perspectives et expertises différentes, y compris celles de votre conseil d'administration, de vos bailleurs de fonds, des parties prenantes, des travailleuses et travailleurs autonomes et des entrepreneurs.	Impliquez différents services et échelons au sein de votre organisation. Convenez de valeurs communes et d'objectifs réalistes et consacrez du temps pour le travail qui y est associé. Intégrez ces objectifs aux responsabilités des personnes qui en sont chargées au lieu de les considérer comme étant des tâches supplémentaires, par ex. conseil d'administration, direction, personnel opérationnel, clientes et clients, organisations de financement, chaîne d'approvisionnement et public. Songez à mettre sur pied une équipe verte pour favoriser l'innovation, l'action et l'évolution de votre politique et plan d'action.
À qui incombent les différentes responsabilités et qui est principalement responsable <i>pour l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre de la politique et du plan d'action et qui doit veiller à ce que les ressources et les budgets appropriés soient alloués.</i>	Une personne/ vous	Il devrait s'agir de plus d'une personne. Intégrez la planification environnementale aux réunions d'équipe régulières afin de consacrer du temps à l'élaboration de politiques et aux discussions sur les priorités et les mesures.	Déterminez de manière collaborative qui à qui incombe les différentes responsabilités au sein des échelons et services de l'organisation. Veillez à la libre circulation d'idées et de retours pour que chaque personne puisse contribuer et sache comment le faire (boîte de commentaires, tribune lors des réunions de l'équipe verte, champions verts désignés dans chaque service qui peuvent être consultés). Assurer la présence d'une personne ayant un mandat relatif à l'environnement et au climat représentant le conseil d'administration. Assurer la présence d'une personne ayant un mandat relatif à l'environnement et au climat représentant la direction, qui a le pouvoir d'approuver des budgets et l'allocation de ressources.

Suite →

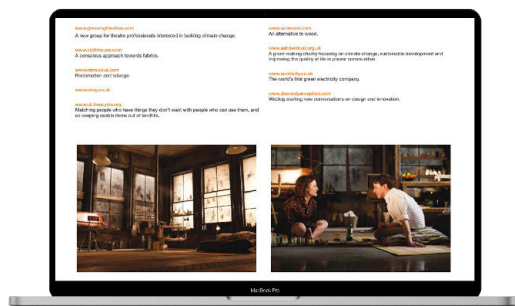
ÉCHELLE	INDIVIDU	PETITE ORGANISATION	MOYENNE OU GRANDE ORGANISATION
Points clés			
Comment allez-vous surveiller et évaluer les progrès <i>dans la mise en œuvre de votre politique et plan d'action afin de constater ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi?</i>	Réflexions	Sur une base trimestrielle. À la fin de chaque projet mené en collaboration avec les partenaires, réfléchissez à ce qui a bien fonctionné et à ce qui pourrait être amélioré la prochaine fois.	Réunions trimestrielles pour se rassembler, faire un examen touchant l'ensemble de l'organisation et apporter des changements. Créer des occasions pour que les équipes vertes discutent des progrès et donnent des mises à jour à l'ensemble de l'organisation.
Comment et à qui communiquerez-vous <i>votre politique, vos plans et vos progrès? La transparence est importante.</i>	Déclaration précise des valeurs et de votre engagement affichée sur votre site Web ou publiée sur les réseaux sociaux.	Politique communiquée dans un format accessible, affichée sur votre site Web, avec une déclaration précise sur l'engagement de l'organisation. Ces éléments sont officiellement intégrés aux clauses vertes ou aux ententes avec vos fournisseurs et/ou partenaires. Ou encore, ces éléments sont intégrés de manière informelle lors du début de discussions sur la manière de collaborer. Le personnel est régulièrement tenu au courant des progrès.	Politique communiquée dans un format accessible, affichée sur votre site Web, avec une déclaration précise sur l'engagement de l'organisation. Ces éléments sont officiellement intégrés aux clauses vertes portant sur les activités de votre organisation et dans les contrats avec les fournisseurs. Ces éléments sont communiqués au personnel par la création, la réflexion et les discussions lors des réunions régulières et diffusés aux réseaux.

EXEMPLES DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION

Les exemples suivants sont des extraits de politiques et de plans d'action provenant de différents types et tailles d'organisations, qui en sont à différentes étapes en ce qui concerne leurs approches environnementales.

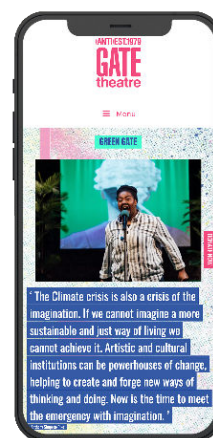
INDIVIDUS

- Toby Peach, créateur de théâtre indépendant
- Soutra Gilmour, conceptrice de décors et de costumes



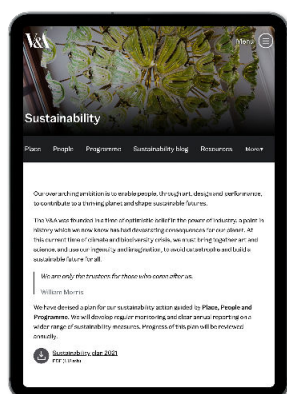
PETITES ORGANISATIONS

- Crown Lane Studios
- The Gate Theatre
- Ninja Tune
- Timber Festival
- Walk the Plank
- The New Carnival Company



MOYENNES ET GRANDES ORGANISATIONS

- HOME Manchester
- Arts By the Sea Festival
- Arts Council England
- Blenheim Palace
- Horniman Museum & Gardens
- Kew Royal Botanic Gardens
- V&A Museum
- TATE



RESSOURCES UTILES

La liste de ressources suivantes constitue un recueil de guides et de documents sur la réduction de l'impact environnemental de certaines activités. Elles ne sont pas toutes nécessairement pertinentes pour les pays à l'extérieur du Royaume-Uni, mais elles peuvent servir de bon point de départ pour la réflexion sur la façon de mesurer et d'aborder l'impact de vos travaux. De plus, Julie's Bicycle propose toutes sortes de ressources sur www.juliesbicycle.com. La plupart de ces ressources sont offertes en anglais seulement.

CALCULATEURS DE CARBONE

- Creative IG Tools carbon calculators
- Gallery Climate Coalition carbon calculator

Suite →

JUSTICE CLIMATIQUE

-  Creative Climate Justice Hub
- Creative Carbon Scotland Guide to Climate Justice
- B Corp Climate Collective Climate Justice Playbook for Business
- Eve Tuck & K. Wayne Yang, Decolonization is not a metaphor

BÂTIMENTS

-  Fit for the Future: Investing in Environmentally Sustainable Buildings
- Energising Culture Guide
- Water Management for Buildings
- Waste Management for Buildings
- Electricity Factsheet (UK)

TOURNÉES ET MOBILITÉ

-  Green Mobility Guide (également disponible en français, en italien, en allemand et en chinois)
- Touring Guide
- Business Travel, Commuting and Delivery Services Guide
- Audience Travel Guide
- Ecolibrium Sustainable Travel Guide

PRODUCTION ET CONCEPTION DURABLES

-  Productions and Exhibitions Guide
- Sustainable Production Guide (Theatre)
- CiMAM Toolkit on Environmental Sustainability in the Museum Practice
- Mo'olelo Green Theatre Toolkit
- RSA/ Innovate UK: The Great Recovery Project
- Ellen MacArthur Foundation: promoting the circular economy

GUIDES GÉNÉRAUX

-  Sustainable Procurement Guide
- Guide (renferme des conseils précis sur la marchandise)
- Green Office Guide
- Print Materials Factsheet
- Print and The Environment Factsheet
- Sustainability in the Digital Age of Culture

COMMUNICATIONS

-  Julie's Bicycle: Communicating Sustainability Guide
- Julie's Bicycle: Team Engagement Guide
- Climate Outreach, Britain Talks Climate toolkit